



## Lettre ouverte à Monsieur Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Président de la Métropole

### Demande d'un moratoire sur les réseaux de chaleur

En 2022, le projet d'installation d'une chaufferie « biomasse » pour alimenter le réseau de chaleur de la ZAC Matabiau a déclenché une **vive protestation** dans le Nord et l'Est de Toulouse.

En 2023, la découverte d'un nouveau projet à la Céprière pour alimenter le réseau de chaleur du Mirail déjà existant et son éventuelle extension a soulevé à son tour une **vague de protestation et de mobilisation des quartiers alentours**.

Tout d'abord, les riverains déplorent **l'absence de concertation** en amont des projets qui engagent la collectivité à long terme. Aucune consultation citoyenne n'a été organisée.

Sur le fond, **ils contestent le recours à la « biomasse »** pour alimenter ces réseaux de chaleur. Ce terme, dans l'air du temps, cache en réalité un système de chaufferie au bois qui n'a rien d'écologique d'un double point de vue :

- **Brûler du bois en grande quantité entraîne une forte pollution atmosphérique aux particules fines (PM10), très fines (PM2.5) et ultrafines (PM1) non surveillées actuellement.** Malgré l'assurance des industriels qui affirment en maîtriser la filtration, des études scientifiques prouvent le contraire. De nombreux rapports démontrent la dangerosité des particules ultrafines émises par la combustion du bois, impossibles à filtrer, dangereuses et hautement cancérigènes.
- **L'exploitation industrielle des forêts entraîne notamment la dégradation de la biodiversité**, à l'encontre des déclarations ministérielles s'engageant à sa préservation. Nous avons déjà de nombreux exemples des conséquences désastreuses et irréversibles d'une surexploitation forestière.

La pollution de ces chaufferies s'ajoute à celle des périphériques toulousains et à la pollution atmosphérique des avions en particulier sur le site de la Céprière situé sous le couloir aérien de l'aéroport. Dans cette zone, les valeurs limites sont déjà atteintes.

**Toulouse Métropole continue d'ouvrir des marchés pour la biomasse, sans tenir compte des enjeux de santé et d'environnement.**

C'est pourquoi **les habitants soutenus par les comités de quartier, les associations et les collectifs de riverains se sont unis pour vous demander, Monsieur le Président, un moratoire** qui doit permettre de réévaluer ces projets de chaufferies « biomasse » en tenant compte des points suivants :

- la pertinence de continuer à développer les réseaux de chaleur,
- les risques pour la santé des riverains et de dégradation de la qualité de l'air sur l'ensemble de la ville,
- les solutions alternatives à la biomasse : isolation des bâtiments, géothermie, solaire, etc.

Nous attendons de Toulouse Métropole que soit mise en place **une véritable politique bioclimatique digne de la 4<sup>e</sup> ville de France** pour le bien-être de ses habitants, à l'heure où le réchauffement climatique est une menace grandissante.

---

Collectif 4C, Comité de Quartier Fontaine Lestang, Comité de Quartier Pech-Arènes, Comité de Quartier Borderouge-Lizards-TroisCocus, Comité de Quartier 7 Notre Quartier, Association Agir pour Amouroux, Association Agir pour Croix Daurade

Contact : [usinechauffagebois@gmail.com](mailto:usinechauffagebois@gmail.com)